

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 "

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE EN FRANCE

A la Chambre. — Agitation réactionnaire. — Le Congrès socialiste de Toulouse.

La Chambre aime la vie ; aussitôt rentrée, la voilà qui s'intéresse aux diverses questions posées, décastres de la marine militaire, campagne de réaction antidreyfusarde, impôt sur le revenu, budget de 1909. Et elle mène tout ce travail de front jusqu'elle y consacre deux séances par jour.

On se souvient des accidents multiples qui amènerent l'opinion publique à s'inquiéter de la manière dont on administrerait notre marine, dont on employait l'argent de la France. L'explosion du *Jena* avait conduit les deux Chambres à créer des Commissions d'enquête ; le Sénat avait entendu placidement les déclarations optimistes de la finie mais celle du Palais-Bourbon fut plus ferme ; par l'organe de son président, elle mit en cause le ministre de la marine et un vote de blâme atteignit M. Thomson. Mais la motion n'atteignit pas le ministère contre la volonté de ses auteurs, de telle sorte qu'il n'y a pas eu de crise gouvernementale.

Pour remplacer M. Thomson, M. Clemenceau a fait appel à M. Picard, un ingénieur de haute valeur, qui saura remettre de l'ordre dans une administration qui est certainement anarchique dans la lettre si elle ne l'est pas dans l'esprit.

L'Eglise est en train de se remuer beaucoup et avec elle tous les partis réactionnaires. Celle-ci porte son effort contre les lois scolaires ; ceux-là essaient de galvaniser l'affaire Dreyfus en répandant des légendes odieuses sur la Cour de cassation, en faisant insulter les plus hauts magistrats de France par des jeunes gens qui ont d'ailleurs à peine le courage de leurs violences. Et il est possible que la campagne ait son origine dans l'acquiescement de l'assassin Gregori.

Un renégat du parti socialiste a porté l'affaire à la tribune et l'on a compris tout de suite que ses violences de paroles n'avaient d'autre but que de donner à l'agitation dans le pays un aliment. Le ministre de la Justice a émis comme il convenait le triste suppôt des gens qui voudraient par passion politique maintenir un innocent dans un « bagna moral ». Et comme le « Janne » continuait ses outrages, la Chambre a expulsé l'insulteur éhonté du gouvernement et de la Cour de cassation.

Le Congrès socialiste de Toulouse s'est terminé par le vote d'une déclaration qui a belle allure ; on y retrouve sans doute des articles de foi mais surtout on y voit que le parti « unifié » cherche à abandonner l'esprit inquiet qui depuis quelques années inquiétait ses meilleurs amis. Une large tolérance pour la pensée et, pour les méthodes, voilà ce qu'il y a au fond de cette résolution. Et c'est pourquoi l'on s'est refusé à exclure Brousse et Breton pas plus que les anarchisants, mais il n'est pas douteux que le Congrès a marqué le départ du parti à rentrer dans une politique pratique et réaliste, réformiste autant que révolutionnaire. C'est presque le retour à la politique du Bloc.

A L'ÉTRANGER

Dans les Balkans. — Au Maroc.

Dans les Balkans, l'envie de ne pas entrer en guerre prend des formes diverses. Un jour on annonce que la Turquie mobilise et cela paraît officiel ; le lendemain, les grandes agences parlent d'une entente entre le sultan et le tsar des Bulgares. Puis c'est la démission du roi de Serbie qui est annoncée parce qu'il résiste au courant belliqueux que

favorise son fils, un jeune homme encore imberbe.

Tout cela nous rappelle que nous sommes dans le Levant, presque en Orient, et que les mots sont sans grande valeur ; c'est le pays de la diplomatie souple et trompeuse. Il n'empêche que le vent continue de souffler vers la paix et que la conférence se fera sur un programme dont on s'était trop hâté d'annoncer les grandes lignes.

L'affaire du Maroc se développe du mieux, s'achève lentement et doucement. La France et l'Espagne ont refait leurs notes pour satisfaire aux quelques objections faites par l'Allemagne et c'est cette note qui sera communiquée à Moulaï-Hafid et acceptée par lui s'il veut être reconnu par les puissances européennes.

Quant à l'incident franco-allemand de Casablanca, il se traîne dans les négociations entre chancelleries. On parle même d'arbitrage en cas de non entente ; mais l'affaire ne semble pas encore en être là. En tout cas, l'Allemagne considère le différend comme peu important.

LE FURETEUR.

LA CRISE BALKANIQUE

Il y a huit jours, il semblait que la question de la conférence était solutionnée, et que les trois cabinets de Londres, de Paris, de St-Petersbourg s'étaient mis d'accord sur le programme à soumettre aux délibérations des représentants des six grandes puissances signataires du traité de Berlin.

Le jeudi 15 octobre, les journaux de Londres et de Paris, publiaient les principales lignes de ce programme. Ce fut une déception générale.

D'après ces journaux, les gouvernements français, anglais et russe avaient décidé de proposer au Congrès l'acceptation des faits accomplis en ce qui concerne la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, la rétrocession du sandjak de Novi-Bazar à la Turquie, l'union de la Crète à la Grèce ; en même temps il était demandé pour la Serbie et la Monténégro des compensations consistant en rectifications de frontières sur les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, avoisinant le sandjak de Novi-Bazar.

Quant à la Turquie, on lui faisait espérer la suppression des Capitulations pour le jour où la refonte des lois serait accomplie, on lui reconnaissait en même temps, le droit d'exiger la détermination des obligations financières de la Bulgarie et le règlement de la question du chemin de fer saisi. Cette fiche de consolation ne contenta pas les Jeunes-Turcs qui s'attendaient à mieux de l'Angleterre, on se rappelle en effet, quelle sympathie montra la presse anglaise au lendemain de la publication de la Constitution libérale, on se souvient aussi du beau discours prononcé par M. Asquith à l'occasion de cet événement.

Quarante-huit heures après cette publication, une note officieuse déclarait qu'aucune communication n'avait été faite à la presse sur le programme de la Conférence, de sources russe, française ou anglaise et que par conséquent tout ce qui avait été publié devait être considéré tout au moins comme prématuré.

Depuis ce démenti officiel on n'a plus reçu aucune information précise sur les négociations relatives à la Conférence.

Cette lenteur de la diplomatie montre les difficultés que soulèvent toutes ces questions balkaniques si compliquées et si enchevêtrées ; on ne peut que regretter cette lenteur, l'ignorance dans laquelle se trouvent gouvernements et peuples, contribue à mettre en circulation toutes sortes de rumeurs pessimistes, à surexciter l'opinion, à favoriser les luttes de partis et les intrigues des politiciens ; elle permet de plus à certaines gran-

des puissances, par des menées plus ou moins dissimulées, de contrecarrer les projets de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

Aussi en présence du retard apporté dans l'entente des puissances, il est question d'ouvrir des négociations préliminaires entre la Turquie et la Bulgarie. L'intervention si heureuse de la France ces jours derniers qui a évité un grave conflit, prépare un terrain favorable à des négociations entre la Porte et le ministère bulgare. Le différend ne peut plus porter actuellement que sur le règlement des questions financières relatives à la Roumélie et au chemin de fer d'Orient.

Et, il n'y a pas de raison pour que la Porte n'engage également des pourparlers avec le cabinet austro-hongrois, plusieurs journaux viennois entrevoient la possibilité d'un accord de la Turquie avec l'Autriche-Hongrie et semblent le désirer, l'un d'eux va même jusqu'à prétendre que si l'entente entre la Turquie, l'Autriche et la Bulgarie était conclue, la conférence deviendrait inutile.

Après de l'union de la Crète à la Grèce, il est déjà admis qu'elle ne sera pas soumise à la conférence mais examinée par les quatre puissances protectrices de l'île, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Italie ; la Turquie ayant bien entendu le droit de défendre ses intérêts.

L'affaire de l'ouverture des Dardanelles aux navires de guerre venant de la mer Noire ne sera pas soumise à la conférence, mais réservée ; elle fera l'objet de négociations entre la Turquie et la Russie.

Enfin il semble que l'horizon s'éclaircit, et les craintes d'une guerre dans les Balkans se sont presque complètement évanouies.

De la conférence, on va encore en parler surtout pendant le séjour de M. Isvolsky à Berlin ; il faut espérer que le représentant du tsar s'entendra avec le chancelier sur les questions qui seront proposées au Congrès, l'adhésion de l'Allemagne entraînera celle de l'Autriche et de l'Italie ses deux alliées.

Mais le rôle de la Conférence sera certainement moins important si les projets que l'on prête à la Turquie, à la Bulgarie et à l'Autriche se réalisent, elle n'aura plus qu'à ratifier les décisions déjà prises par les intéressés et à leur donner une sanction au nom de l'Europe.

J. R.

Assemblée des Députés

Séance du 22 octobre 1908

PRÉSIDENCE DE M. RABIER VICE-PRÉSIDENT

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

Une motion préjudicielle de M. de Gaillard-Bancel tendant à ce que les articles 37 à 39 soient réservés, est rejetée.

M. Renard propose ensuite un amendement modifiant l'article 37.

M. Pelletan combat l'amendement.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre aborde la discussion du budget de la Légion d'honneur dont les chapitres sont rapidement discutés et votés. Il en est de même des chapitres du budget de l'Imprimerie Nationale.

La Chambre passe à la discussion du budget du ministère des finances.

Après une interpellation de M. de Belcastel sur la méthode employée pour réaliser la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie et après les explications données par le ministre des finances, l'incident est clos.

M. Emile Constant développe son interpellation sur la suppression de douze bureaux d'enregistrement opérée par l'allemand.

— Oui, réplique le méancolique poète, je ne dis pas non, on parle l'allemand, mais on écorche le Français !

qu'une gêne et une charge onéreuse imposée aux contribuables.

M. Caillaux estime que la réforme, qui sera pour le moment une réelle économie pour le budget, ne sera une gêne pour personne. Du reste, elle ne sera que transitoire ; les bureaux pourront être rétablis plus tard, et leur gérance pourra en être confiée aux simples commis de l'enregistrement.

Un ordre du jour dans ce sens est adopté.

Et la séance est levée.

Séance du 23 Novembre

La Chambre aborde la discussion des interpellations : 1^o de M. Paul Deschanel sur l'action du syndicalisme révolutionnaire ; 2^o de M. Pugliese-Conti sur les mesures que M. le président du conseil compte prendre pour mettre un terme à la propagande anarchique et antipatriotique de la Confédération générale du travail.

Après une longue discussion, plusieurs ordres du jour sont déposés.

Le gouvernement déclare accepter l'ordre du jour de M. Colliard, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour »

L'ordre du jour par et simple, mis d'abord aux voix, est repoussé par 406 voix contre 152.

L'ordre du jour de M. Colliard est adopté par 324 voix contre 60.

Piécettes trouées

C'est maintenant officiel : prochainement, la monnaie frappera pour 75 millions de pièces en nickel qui, toutes, seront percées au centre ainsi que de vulgaires sapèques.

Combien nous a-t-il fallu d'années pour arriver... à copier ce qu'en long-sagesse avaient imaginé depuis longtemps les ingénieurs Fils du Ciel ?

Au fait, si le petit trou central des futures piécettes n'est point destiné à faciliter la besogne des caissiers, — auront-ils, en effet, jamais l'idée de faire, comme les Chinois, des colliers de leur recette — il permettra toujours de distinguer à coup sûr les pièces de nickel de celles d'argent.

Ne reprochait-on pas à l'actuelle pièce de 25 centimes de ressembler trop à la pièce de 1 fr.

Une autre innovation sera la création de coupures de 10 et 5 centimes. Reste à trancher la question du titre et du poids.

M. Ridouard, rapporteur du budget spécial, propose que la pièce soit en nickel pur et que les pièces présent, celle de 5 centimes 2 grammes, celle de 10 centimes 4 grammes, celle de 25 centimes 6 grammes. On éviterait ainsi toute confusion de poids avec les monnaies d'argent et on réaliserait une économie sur le prix actuel des monnaies de nickel.

Ici, on ne loge pas à « l'eil »

Posé sur un sommet verdoyant des Vosges, l'Hôtel des Vacances, avec ses murs tapissés de lierre et de rosiers, ses contrevents vernis et ses toits rouges comme un jouet de Nuremberg, parut si engageant au poète Colline qu'il résolut d'y passer quinze jours. Quinze jours de promenades en forêt, de réveries au bord des cascades, d'observations aux dépens des hôtes cosmopolites de l'hôtel. Heureux jours, trop vite passés ! Un matin, notre poète constata que la fin de son congé était proche et qu'il convenait de reprendre la route de Paris où son rond de cuir d'employé l'attendait à l'Hôtel de Ville. Il demanda sa note, et bondit en la recevant. Ah ! on ne recevait pas les gens pour leurs beaux yeux, à l'Hôtel des Vacances !

— Eh ! monsieur, dit le patron, vous êtes ici dans un hôtel de premier ordre : lumière électrique, vins sans eau ; on cire les souliers et on parle l'allemand !

— Oui, réplique le méancolique poète, je ne dis pas non, on parle l'allemand, mais on écorche le Français !

Méprise

Un jour, le maire d'un village corse écrivit à Emmanuel Arène pour lui annoncer la naissance de sa fille et lui demander d'être le parrain de l'enfant.

Emmanuel Arène accepta sans hésiter, et fixa la date du baptême à son prochain voyage dans l'île.

Il arriva au village trois mois après. Et aussitôt le maire lui dit :

— Vous n'avez pas oublié ma fille, mon cher député ?

Et Arène qui ne se souvenait plus de rien, répondit avec assurance :

— Certainement, mon cher maire. Hier même, j'ai vu le Préfet à Ajaccio. Il m'a donné sa promesse formelle. C'est affaire entendue, votre fille aura le mois prochain sa nomination d'institutrice.

Une improvisation réussie

Chez un de nos confrères les plus connus, on parlait après dîner de *Chanteclair* et de son illustre auteur, Tristan Bernard, qui se trouvait parmi les convives, dit nonchalamment :

— Un grand poète, Edmond Rostand ? C'est possible. Pourtant, il est très facile de faire des vers comme les siens. Je me charge de mettre instantanément en vers de Rostand n'importe quelle formule.

— Hé bien ! répliqua la maîtresse de maison, essayez donc de mettre en vers de Rostand cette phrase : « On rend l'argent de tout objet qui a cessé de plaire ».

— Rien n'est plus simple, Madame. Et aussitôt, Tristan Bernard improvisa ce distique :

CYRANO
On rend l'argent...
UN BOURGEOIS
Hô ! finissez, dame Claire !
CYRANO (continuant)
De tout objet qui a...
UN SEIGNEUR
Quoi donc ?
CYRANO (saluant)
...cessé de plaire.

(Tumulte, acclamations, la toile tombe.)

INFORMATIONS

Au Maroc

Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a déclaré à un de nos confrères qu'il était faux qu'une proposition d'arbitrage quelconque ait été formulée à propos du conflit franco-allemand au Maroc.

Sur une observation de son interlocuteur, il a ajouté :

« Ne parlez pas de détente, voulez-vous ? Inutile d'agiter la question à cette heure. Seulement vous pouvez dire qu'il est désirable de voir les pourparlers diplomatiques en cours se poursuivre sur le même ton amical qu'ils ont déjà. »

Raisouli et Moulaï-Hafid

On mande de Tanger au *Daily télégraph*, le 21 octobre :

« Raisouli part pour Fez dans le but d'obtenir de Moulaï-Hafid sa nomination comme gouverneur de la ville et du district de Tanger.

« Suivant des informations de Fez, Moulaï-Hafid aurait décidé qu'Abd-el-Aziz se fixerait à Tanger.

La reconnaissance de Moulaï-Hafid

Le gouvernement des Etats-Unis a donné une réponse favorable aux propositions franco-espagnoles relatives à la reconnaissance de Moulaï-Hafid. Il a envoyé des instructions en ce sens à son agent à Tanger.

Le gouvernement italien a décidé d'adhérer à la nouvelle Note franco-espagnole.

Dans les Balkans

Occupation militaire de la Bosnie

On télégraphie de Sarajevo, Bosnie, au *Daily Telegraph* :

« Il est tombé 5 centimètres de neige. Les sentiers des montagnes en sont couverts à une date très précoce. Toutefois, on s'attend au retour de chaudes journées avant que l'hiver ne sévise. Les Autrichiens ont fait des préparatifs complets de manière à pouvoir parer à toutes les éventualités. Une chaîne de forts couvre le pays ; 30.000 hommes occupent les provinces annexées et 5 000 stationnent dans la banlieue de Plevlje dans le Sandjak où elles étaient concentrées avant de commencer l'évacuation.

« Des patrouilles circulent le long de la voie ferrée. Les ponts sont gardés. »

L'Allemagne et la conférence

Un diplomate interrogé par le journal *La Vita*, a exprimé la conviction que l'Allemagne travaillait à faire échouer la conférence. L'Allemagne, qui se tenait à l'écart, est entrée en scène dès qu'elle s'est aperçue du mauvais effet produit par la publication du programme de la conférence et aujourd'hui, d'accord avec l'Autriche, elle s'efforce de susciter des difficultés à la réunion de la conférence.

La situation actuelle est passablement embrouillée ; elle ne se dessinera dans un sens ou dans l'autre que lorsque M. Isvolsky aura conféré à Berlin avec l'empereur Guillaume et le prince de Bulow.

Les journaux pangermanistes se réjouissent de voir compromises les chances d'une conférence résultant d'une initiative anglo-franco-russe. C'est la *Gazette de Voss*, radicale, qui semble traduire le mieux cette opinion. Elle écrit : « Lorsque M. Isvolsky arrivera à Berlin, ce sera pour constater que la conférence qu'il désire n'a plus raison d'être ; l'Autriche et la Bulgarie, veulent, en effet, s'entendre directement avec la Porte, et des négociations sont entamées. »

Les Projets de M. Alfred Picard

Dans l'*Echo de Paris*, M. Marcel Hutin rapporte les déclarations suivantes du nouveau ministre de la marine :

« C'est à une besogne avant tout administrative que je compte m'atteler. C'est à cette besogne que m'a convié le président du conseil, et en acceptant cette tâche, dont je ne me dissimule pas les énormes difficultés, je crois devoir remplir un devoir patriotique. »

« Je ne me suis pas décidé immédiatement, croyez-le bien. Ma surprise a été grande en recevant cette offre. Mais, ma santé s'étant améliorée, et ne me reconnaissant pas le droit, comme fonctionnaire de l'Etat, de reculer devant un devoir sous quelque forme qu'il se présente, j'accepte d'être délégué au département de la marine. »

« Pour accomplir l'œuvre qui m'est demandée, je compte m'enjourner des personnalités les plus compétentes, autant parmi les ingénieurs que parmi les officiers de la marine, et ce qui importe avant tout, je travaillerai sans relâche à faire cesser les gaspillages de tous ordres que nous constatons, même au Conseil d'Etat, dans les dépenses de la marine et dans l'organisation de ses principaux rouages. »

Notre confrère ajoute :

« Le bruit avait couru hier dans les couloirs de la Chambre et du Sénat que le nouveau ministre de la marine aurait mis pour condition de son acceptation la dissolution des Syndicats d'ouvriers dans les arsenaux maritimes. Or, contrairement à ce bruit, M. Alfred Picard a accepté sans aucune condition le portefeuille de la marine.

« Le nouveau ministre est partisan très convaincu du travail à la tâche et de la suppression du travail à la journée, estimant que la substitution de l'ancien système amélioré par une augmentation de salaires et une répartition plus rationnelle des congés des ouvriers, donnerait un bénéfice de 30 à 40 millions par an à l'Etat. A ce point de vue, M. Picard partage complètement les idées des person-

nalités maritimes de Toulon et de Brest.

On annonce également que M. Picard va réorganiser complètement la direction de l'artillerie, et hâtera la discussion du projet de loi portant création d'un corps d'ingénieurs artillères, qui n'a pas abouti sous M. Thomson. Le personnel de l'administration centrale sera changé, les services réorganisés, et l'amiral Aubert sera remplacé comme chef d'état-major de la marine.

Envoi de témoins

MM. Marc Réville et Giroi, qui avaient reçu les témoins de M. Biétry leur ont fait parvenir une lettre par laquelle ils déclarent « n'avoir rien à faire avec M. Biétry ».

Les témoins de M. Biétry lui ont adressé une lettre très vive, signalant l'insuccès de leurs démarches. M. Biétry, dans une lettre, également conçue en termes violents, s'excuse auprès de ses témoins et déclare que ses adversaires « se débattent au devoir qui les obligerait aux excuses, aux réparations, subiraient la correction qu'on réserve aux insulteurs... »

Les témoins de M. Lagasse, MM. Camille Pelletan et Dalimier, se sont rencontrés jeudi après-midi au Palais-Bourbon avec les témoins de M. Biétry.

S'en référant au compte rendu du Journal officiel, les témoins de M. Lagasse ont estimé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre, et ils ont déclaré que si M. Lagasse avait constitué des témoins, c'était uniquement par déférence pour les témoins de M. Biétry.

Soldats allemands en territoire français

Lundi dernier, 15 soldats d'un régiment prussien d'infanterie, en garnison à Metz, en tenue et sabre au côté, venus de la direction de Saint-Privat sur une charrette de paysans, ont pénétré en France par la route de Sainte-Marie-aux-Chênes, et, après avoir traversé tranquillement les villages français de Saint-Ail et Herbonville, se sont rendus au village annexé de Verneville, effectuant ainsi une promenade de 3 kilomètres en territoire français.

M. Nay, commissaire spécial à Conans, vient de terminer son enquête, dont il a transmis le résultat à l'autorité supérieure. Ces soldats appartenant au 130^e régiment d'infanterie de Metz. Ils ont agi par fanfaronnade.

Tirages financiers

Jeudi ont eu lieu des tirages financiers dont voici les résultats :

- Ville de Paris 1892. Le numéro 101.219 est remboursé par 100.000 francs.
- Le numéro 451.187 par 50.000 fr.
- Les deux suivants, chacun par 10.000 fr. : 261.605, 519.179.
- 30 numéros, chacun par 1.000 fr.
- Communales 1906. Le numéro 117.357 gagne 200.000 francs.
- Le numéro 794.315 gagne 25.000 francs.
- Les trois numéros suivants, gagnent chacun 5.000 francs : 235.649, 615.418, 603.172.
- 100 numéros gagnent chacun 1.000 francs

Petites Nouvelles

On a signé à Vienne le rachat des lignes de la Compagnie des chemins de fer autrichiens, les lignes du Nord-Ouest et la ligne de raccourcement du Sud et du Nord.

M. Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président du Sénat, a succombé jeudi matin à une congestion.

Il était né à Aix en 1845.

On annonce la mort de M. Martignoli, député de l'Avignon, ancien ministre des travaux publics ; il était né en 1837.

La reine douairière d'Italie, accompagnée de sa suite, a quitté Paris jeudi matin.

On croit que l'affaire Courtois et Renard, les assassins de M. Remy sera appelée aux assises de la Seine en janvier.

On annonce qu'une tempête a ravagé le 12 octobre, la vallée du fleuve Cajayan, aux Philippines. On croit qu'il y a des centaines de morts. Les dégâts sont immenses.

Le procès des jurés de la Seine contre le *Matin* a été appelé jeudi matin devant la cour d'assises de la Seine.

La plainte ayant été retirée, le gérant du *Matin* a été acquitté.

CHRONIQUE LOCALE

Commission départementale

La Commission départementale se réunira en l'hôtel de la Préfecture, le 31 octobre, à 2 heures de l'après-midi.

Cent vingt mille francs de travaux à la Poste

C'est désormais officiel. L'administration des Postes va dépenser cent vingt mille francs pour mettre en état l'immeuble actuel qui est devenu sa propriété.

Cette information, dans son larvisme, justifie, mieux que de longs articles, ceux qui, en 1906, refusèrent de se rallier au projet de construction d'un hôtel des Postes sur l'emplacement du Lion d'Or.

Le dernier argument des protagonistes de ce projet désormais historique était le suivant : Vous avez, par votre attitude, fait perdre cent trente-cinq mille francs de travaux aux ouvriers de Cahors.

Les ouvriers de Cahors ne perdent rien ou presque rien ET LA COMMUNE Y GAGNE QUARANTE MILLE FRANCS qu'elle versait comme subvention dans le projet Combelles, alors que l'Etat ne lui demande RIEN aujourd'hui.

Tout est bien qui finit bien, et sauf une ou deux particularités dont le mécontentement s'explique aisément, tout le monde est satisfait. Monsieur Caprais Cayla lui-même se frotte ostensiblement les mains car il voit disparaître une maison à locataires et chacun sait que, sur ce terrain, il n'aime pas la concurrence !

Le calme

Le calme serait-il revenu ? les accès de colère seraient-ils apaisés ? Il semble en effet, que M. l'évêque Laurans soit revenu à de meilleurs sentiments.

Depuis sa dernière circulaire, — et c'est déjà lointain, — l'agent cadurcien du pape n'a soufflé mot.

Dans tous les cas, ses subordonnés ont mis un bœuf sur la langue.

On n'entend guère plus parler de manifestation violente commise par des prêtres contre les instituteurs — pardon contre les jeunes institutrices, — et la feuille sacrée, elle-même, qui essaye en vain de rentrer en grâce auprès de son chef, ne pousse plus de cri de guerre.

C'est regrettable, mais c'est logique, car tout bien pesé, à quel résultat auraient abouti les quelques sectaires qui auraient suivi les errements des deux ou trois exaltés qui firent parler de leur aimable personne tout récemment.

Nous savons bien que de ce côté-là, un prêtre aux allures de luttteur de foire crie sa haine contre la laïque du haut de la chaire d'où ne devrait tomber que des paroles d'amour... divin ! Mais ce sont des manifestations platoniques sans danger, les auditeurs, les plus attentifs n'attachant aucun intérêt à suivre la maxime : « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais. »

Car, en l'espèce, quand l'homme de paix parle saintement de rébellion, conseille aux fidèles d'user des moyens violents pour la gloire de Dieu et pour le triomphe de l'Eglise, il s'empresse, le boniment terminé, de se la tirer en douceur.

On court trop de risques, en effet, de pénétrer dans les écoles laïques, pour s'y livrer aux stupides violences dont quelques-uns se rendirent coupables.

Au surplus, les pères de famille qui, ne se soucient pas d'être les agents de curés trop intéressés à ce que de brutales querelles divisent les communes, ont compris le rôle qu'on voulait leur faire jouer.

Ils ne marchent plus, ils ne marcheront plus.

C'est ce qu'a compris également notre évêque, dont le silence est bien significatif : c'est ce dont sont convaincus les pasteurs qui se rendent compte hélas ! de l'indifférence des fidèles pour les œuvres pieuses telles que le denier de St-Pierre et le tronc de St-Antoine de Padoue !

Avant tout, il faut vivre, disent-ils ; et ils savent qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.

LOUIS BONNET.

Contre les fraudeurs

Nous recevons une lettre signée « Un laitier », dans laquelle la loi contre les fraudeurs est sévèrement critiquée.

Toutefois, le correspondant occasionnel n'estime pas arbitraire que la santé des « clients » soit défendue contre les opérations criminelles des trafiquants des denrées alimentaires.

Mais il trouve que l'on est trop sévère contre les fraudeurs.

Ce correspondant nous permettra de lui dire ce que tous les « clients » proclament hautement, qu'on n'est jamais assez sévère contre quiconque

tente de se faire des rentes au détriment de la santé publique.

Mais nous entendons notre correspondant qui peut-être a été victime de la loi sur les fraudes alimentaires : on est sévère contre les laitiers, mais inégalement.

Sans doute, par cette restriction, notre correspondant fait allusion à certain procès qui eut lieu il y a quelque temps : à cette époque nous avons dit ce que nous en pensions.

C'est donc de grand cœur, que nous lui en donnons acte.

Mais ce n'est pas une raison pour qu'on laisse en paix les mercantis sans scrupule qui pour quelque sous de bénéfice ne craignent pas de frauder les denrées alimentaires de première nécessité.

Pour notre part, nous sommes pour les « clients » contre les fraudeurs sur lesquels — quels qu'ils soient — personne ne devrait s'apitoyer.

Notre correspondant a donc perdu son temps et sa peine s'il a cru que ses récriminations contre les exécuteurs de la loi nous toucheraient.

L. B.

LES ANTIQUAIRES

Au manoir de Lapujade

La reconstitution des douces heures vécues

Jeudi, à 11 h. 1/2, les paisibles promeneurs de notre boulevard ont été fort intrigués par des voyageurs qui gagnaient le faubourg Labarre.

C'était d'abord, dans une rapide automobile et aussitôt reconnus, M. le juge d'instruction Fournier, M. le procureur de la République Villoite et M. Mégos, commis-greffier.

A distance suivait un confortable omnibus où, au milieu d'uniformes de gendarmes se profilait une silhouette élégante de « vieux marcheur » et une figure épanouie de bon bourgeois. Nous eûmes, quant à nous, vite fait de reconnaître Arnaud et Gall, les joyeux antiquaires châtellains. Ces messieurs paraissaient converser avec leurs bons gardiens.

Peu de temps après, la voiture de M. Lacaze arrivait à vive allure ; à côté du sympathique maître se trouvait son confrère M. Boscredon, de Toulouse.

Nous allons aussitôt aux renseignements et nous apprenons que la caravane se transportait au manoir de Lapujade pour y faire la reconstitution des scènes si bien vécues là-bas par la fameuse bande.

Vers 5 heures tout le monde avait regagné Cahors. Nous interrogeons les avocats ; ils sont pleins de réserve, ces tavaras. Mais ils suivent cette affaire avec beaucoup d'intérêt et affectent de ne point paraître perplexes.

« Vous avez raconté bien des détails, nous dit l'un d'eux ; il y en a d'autres fort intéressants ; si nous vous les livrons, que nous resterait-il à dire ? Sachez simplement que la visite au château de Lapujade fut instructive et mouvementée... et attendez la fin. »

Néanmoins, nous pouvons dire qu'une scène mélo-comique à laquelle certainement jamais magistrats n'eurent occasion d'assister, se produisit.

Mme veuve Dupuy fut... disons... véhément ; mais Arnaud, sarcastique, plein d'ironie, sut amuser les témoins de la scène.

Excellents acteurs qu'inspirait le souvenir des douces heures vécues au manoir !

Quant à Gall, il n'a manifesté d'aucune façon.

Mais l'instruction se poursuit activement et nous ne tarderons pas à être fixés sur le sort des deux antiquaires.

Lycée Gambetta

M. Jammes, répétiteur, professeur adjoint au Lycée Gambetta, est nommé professeur de mathématiques au Collège de Figeac.

Nous adressons nos félicitations à M. Jammes qui est un maître justement apprécié.

Aux examens des divers baccalauréats (session d'octobre) ont été déclarés admissibles :

Baccalauréat secondaire, 1^{re} partie : (latin-langues) : Dournès, de Fontenille, Gizard, Lagaspie, Lescale. (Latin-sciences) Musso.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1^{re} partie, série D. (sciences) : Soulaourop.

2^e partie : mathématiques : Barreau, Lagarde.

Elections Consulaires

Conformément aux prescriptions de la loi du 9 décembre 1883, la liste générale des électeurs du ressort du Tribunal de Commerce de Cahors est déposée, à dater de ce jour, au Greffe de ce Tribunal, et la liste spéciale de chacun des cantons du ressort, au Greffe de chacune des justices de Paix correspondantes.

Pendant les quinze jours qui suivront ce dépôt, les ayants droit compris dans l'article 1^{er} de la loi, pourront exercer leurs réclamations, soit qu'ils se plaignent d'avoir été induit en erreur, soit qu'ils demandent la radiation d'un citoyen indûment inscrit. Ces réclamations seront portées devant le Juge de Paix du canton, par simple déclaration faite, sans frais, au greffe de la justice de Paix du domicile de l'électeur dont la qualité sera mise en question.

Les membres du Tribunal de Commerce de Cahors qui sont soumis à la réélection pour l'année 1909 sont : MM. Duac, juge et Lasserre, juge suppléant.

Il y aura lieu également de procéder à l'élection d'un juge en remplacement de M. Edmond Pagès, décédé. L'arrêté de convocation des électeurs paraîtra ultérieurement.

Contributions indirectes

Notre compatriote M. Octave Gailard, commis principal des Contributions indirectes à Montcuq vient d'être élu sur place de la 4^e à la 3^e classe de son grade.

Nos félicitations.

L'incendie de Pradines

On se rappelle qu'il y a quelques mois, un incendie a éclaté en plein jour à Pradines. Il fut procédé à l'arrestation du nommé Théron, qui était soupçonné de l'avoir allumé.

Frappé des signes de dérangement cérébral qu'il présentait, son avocat, M^e Basse, adressa au juge d'instruction une demande pour faire examiner l'état mental de son client. Théron fut dirigé sur Agen où il resta en observation à l'asile d'aliénés. Il a été ramené ces jours-ci à Cahors. La justice n'attend plus que les conclusions des médecins pour décider si Théron doit être traduit devant les assises ou envoyé dans une maison d'aliénés.

Education physique

Notre compatriote M. Coudere Adrien, sous-officier instructeur au Prytanée Militaire, vient d'être reçu et classé N° 1 au certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (Degré Supérieur) qui a eu lieu à l'Issus du Cours Supérieur d'éducation physique.

Nos félicitations.

Rechargements cylindres

Opérations probables entre le lundi 26 et le samedi 31 octobre 1908

ROULEAU N° 1

Route nationale n° 20, de Paris à Toulouse. Répandage et cylindrage entre 82 k. 9 et 83 k. 850 (entre Regourd et Cahors).

Route nationale n° 20, de Paris à Toulouse. Répandage et cylindrage entre 86 k. 130 et 86 k. 620 (faubourg Saint-Georges).

ROULEAU N° 2

Chemin de grande communication n° 6, de Domme à Puy-Laroque par Cahors. Répandage et cylindrage entre 28 k. 3 et 28 k. 6 (vers la Marchande).

Chemin de grande communication n° 22, de Villefranche à Caylus, par Cahors. Répandage et cylindrage entre 19 k. 3 et 19 k. 3 (à l'embranchement du chemin de Lalbenque).

Chemin de grande communication n° 49 d'Arcambal à Montpezat. Répandage et cylindrage entre 5 k. 8 et 6 k. 3 (sous Pissepource).

Chemin de grande communication n° 6 de Domme à Puy-Laroque par Cahors. Répandage et cylindrage entre 33 k. 2 et 33 k. 7 (vers Hautesseres).

Dressé, par l'ingénieur-voier d'arrondissement, Cahors le 22 octobre 1908.

Signé : LAGARDE.

Théâtre de Cahors

Plus d'hésitation. Nous rappelons que c'est lundi 26 octobre au Théâtre de Cahors que M. Souché, l'ex-administrateur de *Tire au Flanc*, se réserve de vous *foudroyer* gentiment par...

Un Coup de Foudre

C'est trois heures de rire, de bout-en-train, de folle gaieté, sans charge ni grivoiserie malsaine, et il faut que, sans exception, jeunes gens, jeunes filles, pères, mères et « Nos Maris s'amuse ».

Dérisons nos fronts moroses, nos visages rembrunis par les traces journalières en assistant à **Un coup de foudre !** de Xanrof.

NOS MARIS S'AMUSE

d'Antony Mars, dont 450 représentations aux Folies-Dramatiques justifient le succès.

Service des pharmacies

La Pharmacie de service pour le Dimanche 25 Octobre sera :

La Pharmacie FOURNIÉ
Place du Marché

Avenir Cadurcien

L'Orphéon ne pouvant sortir dimanche, l'*Avenir Cadurcien* se fera entendre sur les Allées Fénélon.

PROGRAMME DU 25 OCTOBRE

Conti Cavalerie	Kelsen
Marie Henriette	Montagne
Thérèse	C Faust
Mam'zelle Nitouche	Hervé

Défilé avec tambours et clairons
Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Nous apprenons avec plaisir que la jeune société de tambours et clairons « La Diane Cadurcienne » fera dimanche soir ses débuts en public, où elle jouera en effet sur le kiosque, avec le concours de l'*Avenir Cadurcien*, un défilé.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 24 octobre 1908

Publications de Mariages

Ourchil Urbain garçon de recettes, et Almaric Philippine s. p.
Basit Baptiste-Albert sergent-fourrier au 7^e de ligne, et Courtiaux Jeanne s. p.
De Froment Mario-Louis-Jean-Joseph capitaine au 10^e de ligne, et Célarie Genny s. p.
Crabol Antoine-Noël, employé de commerce, et Cagnac Eugénie-Noélie s. p.
Sor André-Antoine-Gabriel peintre, et Vinel Berthe reboiseur.

Mariages

Simonis Antoine, employé, et Maurry, Lydie s. p.
Fabre Achille Hector Frédéric marchand de chaussures, et Soulié Marie-Madeleine aide employée des Postes.
Galy Palmy employé, et Hironnelle Isabelle s. p.
Bagnac Bernard-Léon cultivateur, et Andral Marie cuisinière.

Décès

Alazard Pierre propriétaire 73 ans rue Labarre 3.
Larnaudie Geneviève Jeanne-Louise 6 mois, rue Donzelle, 48.
Vidieu Lucie religieuse carmelite 69 ans, place de la Gendarmerie.
Belaye Irma religieuse de Vaylats, 73 ans, à Cabessut.
Bielle Marie-Lucie 8 mois, rue du Portail-Alban, 8.
Rascouailles Henri 8 mois, aux Junies.
Souquet Thérèse, s. p. Vve Blanc 74 ans, rue du Portail-Alban, 5.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 23 Octobre 10 h. 35 s.

Dans les Balkans

Une dépêche de Constantinople annonce que les pourparlers entre la Turquie et la Bulgarie sont suspendus.

Le prince Nicolas a décidé d'envoyer à Paris et à Rome des délégués qui plaideront la cause du Monténégro.

Le nouveau ministre de la marine

M. Alfred Picard a pris officiellement la direction des services du ministère de la marine.

A la Chambre

Dans la séance de ce matin, la Chambre a continué la discussion du projet d'impôt sur les revenus agricoles.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 24 octobre, 7 h. 58 m.

Les événements d'Orient

Une dépêche de Vienne affirme que l'Autriche et l'Allemagne refuseront de participer à la Conférence. La situation est considérée comme grave. Cette dépêche ajoute que l'irritation contre l'Angleterre est générale.

Le comte Witte quittera Lugano. Il est rappelé par le Tsar.

Iswolsky est attendu mercredi à Saint-Petersbourg où il prononcera dans les premières séances de la Douma, un grand discours programme.

Le Monténégro projeterait une attaque sur Cattaro.

La démission de l'ambassadeur de Russie à Vienne est confirmée.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Cabrerets

La construction du pont — Le 17 octobre a eu lieu l'adjudication des travaux pour la construction du pont de Cabrerets sur le Céle.

M. Courréjou François, entrepreneur à St-Géry, a été déclaré adjudicataire aux prix du devis des travaux dont le montant s'élève à 92 980 francs.

Soturae

Rixe. — Une rixe a eu lieu à Soturae entre la dame Fresquet et la dame Ségol. Simple crépage de chignons, dira-t-on ; cependant les deux belligérantes se paient dur.

Tout cela au sujet de quelques glands qu'elles ramassaient dans un bois.

Comment arriva la discussion, nous ne le savons ; il n'en reste pas moins que cette discussion dégénéra en une lutte épique.

L'acharnement était grand de part et d'autre ; les glands jonchaient le sol, mais les poings s'abaissaient sur les visages qui en un instant furent en sang.

Un voisin qui travaillait non loin du champ de bataille accourut aux cris poussés par les deux héroïnes. Il prit toutes les peines du monde à les séparer ; et bien lui en prit même de se garer, car les coups d'ongles arraient pu égratigner sa figure.

Fatiguées, les combattantes s'arrêtèrent : l'affaire néanmoins aura son épilogue devant les tribunaux.

Esclauzels

Mutuelle-Bétail. — Prochainement aura lieu à la mairie d'Esclauzels, une réunion pour la formation d'une « Mutuelle-Bétail ». Ces sociétés de secours sont très utiles, pour ne pas dire indispensables. Elles mettent à l'abri de la gêne et quelquefois de la misère, le propriétaire qui aura le malheur de perdre son bœuf ou son cheval, par suite d'épidémie ou d'accident. Aussi, on ne saurait trop recommander à tous les propriétaires d'aider à cette réunion et par suite logique de faire partie de la société.

Une note ultérieure fera connaître le jour et l'heure de la réunion.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^e

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 527 du 24 Octobre.

- La coupe des ballons libres, par François Peyrey.
- La course de Côte de Château-Tierry, par F. A. Wheel.
- Le traité de boxe, par Marc Gancher, champion de France-boxe (poids lourds).
- La coupe Gordon-Bonnet de 1908.
- Le championnat de lutte amateurs organisé par La Vie Au Grand Air, par J. Mortane.
- Marcel Bérthel, nouveau recordman du monde, 50 kilomètres sans entraînement.
- Le prix de la forêt « Longueuil », par René Rioudet.
- Amateurs et professionnels, par J. M.
- Une épave accidentée, par A. B.
- Voici dans ce n° de La Vie Au Grand Air de cette semaine un complet traité complet, très intéressant et détaillé sur les coups Gordon-Bonnet, illustré de nombreuses photographies.
- Tous les sportsmen vont pouvoir se procurer ce N° au prix ordinaire de 0,50. Et vente chez tous les libraires.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

L'Instituteur, à l'école et le curé à l'église. — Comment parlerions-nous de cette affaire ? La prendront-ils sur un ton

dra : qu'il instruis à son aise les esprits...
Puisqu'il aime tant l'histoire ancienne...
Encore une fois, qu'il prenne garde !
L'homme à Breteuoux son étoile commence à pâlir...
Encore une fois, qu'il prenne garde !
L'homme à Breteuoux son étoile commence à pâlir...
Encore une fois, qu'il prenne garde !
L'homme à Breteuoux son étoile commence à pâlir...

commissaire de police de Gourdon s'est transporté le 19 courant à Alviagnac et à Rocamadour...
Société des vétérans 1870-1871. — La 183e section des vétérans de Gourdon se réunira dimanche prochain, 25 octobre, à 2 heures, à la mairie...
Nos camarades sont priés de ne pas manquer à cette réunion, la dernière de l'année...
St-Projet
Néologie. — Nous apprenons avec regret la mort prématurée après une courte maladie de Mlle Gibert, ex-institutrice à St-Projet, nommée il y a quelques jours, à Bergantay.

A Monsieur Leygues,
Conseiller municipal à Fumel.
Vous êtes si gentil cette fois, que je ne puis m'empêcher de vous répondre immédiatement...
A vos grandes allures de petit démocrate, (notez bien que je ne peux pas vous appeler gros) il fallait la grande presse régionale...
Vous n'êtes pas modeste mon charmant petit Leygues. Il est vrai que vous êtes bien fait, bien tourné, vous êtes réussi sous tous les rapports...
Vous avez tous les avantages sur moi, M. Leygues ; je reconnais que vous n'avez pas besoin de fréquenter une vulgaire école mixte à l'usage des pauvres, puisque votre cerveau possède toutes les richesses...
Nominations. — Notre compatriote M. Bédrins Georges, surnuméraire à la Direction générale du Ministère des finances vient d'être nommé commis des Contributions indirectes à Rouillac (Charente).

Les émotions d'un jeune musicien de génie...
Sommaire du Monde illustré
La question Bulgare-Serbe-Turque, voire Autrichienne, est toujours d'actualité très vibrante...
Le Monde illustré consacre de fort intéressantes pages à ce conflit toujours pendante, avec des scènes prises en Bulgarie ou à Belgrade ou à Constantinople...
Un nouveau roman de M. Maurice Barrès va paraître dans la Revue Hebdomadaire.

Les transactions restent très restreintes.
La Rente française perd 10 centimes à 85,45.
Les fonds russes s'alourdissent ; le 5 0/0 nouveau à 100,17 ; le 3 0/0 1891 à 71,30 ; le 1893 à 70,10 et le Consolidé à 84,95.
Les autres fonds d'Etat ne présentent pas de variations marquantes.
Dans le compartiment des Sociétés de Crédit, la Banque de Paris fait 1.495 et le Crédit Lyonnais 1.187.
Les chemins français s'inscrivent : le Lyon à 1.385 ; le Midi à 1.147 et le Nord à 1.784.
Sur le marché en banque, l'Action Ouest africain français est demandée à 447.
On vient d'introduire sur le marché en Banque au comptant, au cours de 87,50, les actions de la Compagnie The Minas Pedraz ni Gold and Silver Mining Co. à capital de 5 millions de francs, qui exploite au Mexique des Mines d'or et d'argent remarquables par leur richesse.

La charité chrétienne. — Lorsqu'il était question d'installer les écoles triques des filles au presbytère, le représentant de Dieu à Fuybrun, était dans les meilleurs termes avec notre si dévoué et si estimé instituteur, mais il parait qu'à la messe de dimanche dernier, l'accord était loin d'être parfait...
Fuybrun
La charité chrétienne. — Lorsqu'il était question d'installer les écoles triques des filles au presbytère, le représentant de Dieu à Fuybrun, était dans les meilleurs termes avec notre si dévoué et si estimé instituteur, mais il parait qu'à la messe de dimanche dernier, l'accord était loin d'être parfait...
Fuybrun
La charité chrétienne. — Lorsqu'il était question d'installer les écoles triques des filles au presbytère, le représentant de Dieu à Fuybrun, était dans les meilleurs termes avec notre si dévoué et si estimé instituteur, mais il parait qu'à la messe de dimanche dernier, l'accord était loin d'être parfait...
Fuybrun

Matuelle-Betail. — Une association de prévoyance contre la mortalité du bétail des espèces bovine, chevaline et mulassière a été créée dans notre commune, à la satisfaction générale...
Saint-Chamarand
Matuelle-Betail. — Une association de prévoyance contre la mortalité du bétail des espèces bovine, chevaline et mulassière a été créée dans notre commune, à la satisfaction générale...
Saint-Chamarand
Matuelle-Betail. — Une association de prévoyance contre la mortalité du bétail des espèces bovine, chevaline et mulassière a été créée dans notre commune, à la satisfaction générale...
Saint-Chamarand

UN NOUVEAU ROMAN
DE M. MAURICE BARRÈS
va paraître dans la Revue Hebdomadaire.
Colette Baudouche est l'histoire de l'innocence d'une jeune fille de Metz exercée sur un jeune Prussien débarqué de Poméranie, et le tableau de la grisaille que les Allemands éprouvent au milieu des paysages normands et dans la civilisation charmante que les siècles ont formée autour de Metz.
Dès le mois de janvier, la Revue Hebdomadaire commencera la publication des Conférences faites à la Société des Conférences et pour lesquelles la Revue a obtenu l'exclusivité de reproduction. On se rappelle le succès des conférences de l'hiver dernier avec MM. Jules Lemaitre, Frédéric Masson, Albert Vandal, Henri Houssay, Général Bonnal, Mounet-Sully et Sabatier.

LA MUTUELLE DE FRANCE ET DES COLONIES
Constituée à tous un capital espèces permettant la création d'une dot, d'une rente viagère, etc., par versements depuis 6 francs par mois faits pendant 14 ans seulement, avec garantie en cas de décès...
Bijouterie VERDIER
CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

LA MUTUELLE DE FRANCE ET DES COLONIES
Constituée à tous un capital espèces permettant la création d'une dot, d'une rente viagère, etc., par versements depuis 6 francs par mois faits pendant 14 ans seulement, avec garantie en cas de décès...
Bijouterie VERDIER
CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

Figearc
Le procès Cougoule-Vernet. — Samedi matin a été appelé devant le tribunal correctionnel de Figearc le procès intenté par M. le docteur-pharmacien Vernet à M. le docteur Cougoule.
On connaît les motifs de la poursuite ; nous les avons exposés longuement dans le Journal du Lot.
M. Cougoule, injurié par M. Vernet, au cours de la séance du Conseil municipal de Cahors, se leva et caressa d'une main légère le crâne de M. le docteur Vernet.
Ce procès qui avait déjà commencé devant le tribunal correctionnel de Figearc avait été renvoyé au 24 Octobre pour continuer l'audition des témoins et pour les plaidoiries.
Hier matin donc, les débats ont continué.
La salle d'audience du tribunal était archicomble.
A cette même audience a été appelé le procès intenté en diffamation par M. Vernet à notre confrère, M. Vincent, directeur du XXe Siècle, à Cahors.
— Nous reparlerons des deux affaires.

Chef nos voisins
Lot-et-Garonne
FUMEL
Nous recevons la lettre suivante en réponse à un article paru dans le Journal du Lot :
Fumel, 22 octobre 1908.
M. le correspondant du Journal du Lot
Mon cher Delbrel,
J'ai lu avec intérêt vos dernières élocutions. Elles ont les dimensions de votre proximité et ne rappellent en rien les vicissitudes de la vie. Elles sont bien bonnes !
Comment vous avez dû, lorsque vous les avez signées, pousser un soupir de satisfaction, un ouf de délivrance et à bien comment trouvez-vous que je l'ai maté ? devez-vous dire encore ? Oui mon cher Delbrel, votre enfant est beau. Il est surtout bien présenté.
Mais vous avez un moyen bien simple de le faire apprécier mieux par vos lecteurs : insérez donc ma lettre, celle que vous ne pouvez avaler.
Vous auriez dû commencer par là pour rendre la partie un peu plus égale. Ensuite nous verrons de quel côté est la bonne foi.
Vous pensez que vos critiques sont de toute nécessité non seulement pour sauvegarder les intérêts communaux, mais encore et au besoin pour sauver la République représentée par vous seul, parait-il, à Fumel. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient, je suis bien sûr que cela ne fera de mal ni à l'un ni à l'autre, à moins que votre puissant cerveau n'ait besoin de se fortifier à l'école mixte que vous demandez et que vous aurez... peut-être !
Mais il est vrai que vous pouvez jusque-là vous développer moralement bien entendu ; dans la nouvelle voie où vous êtes engagé ; je veux parler de celle de la presse.
Pour moi, mon cher Delbrel ; en attendant le nouveau plaisir de vous lire, je vais à mes occupations : Elles sont nombreuses et si les vôtres l'étaient autant, permettez moi de vous dire que vous n'auriez pas une aussi large ceinture. Vous n'auriez même pas besoin de parler d'épingles pour vous dégonfler.

Chronique agricole
LA SITUATION
La semaine qui vient de se terminer a été marquée par un temps exceptionnellement beau et très favorable à la culture. Il n'y a eu que l'exception de deux jours de pluie, et l'humidité ainsi apportée à la terre a été très profitable aux semailles. Cette température continue à être on ne peut plus favorable aux vendanges, et les betteraves augmentent leur densité ; le maïs et les sarrazins se rentrent bien. Rarement les ensemencements ont été faits dans de meilleures conditions. Les avoines d'hiver, les seigles, les escourgeons, les blés ont levé ou lèvent à mesure qu'ils sont semés, et ils sont de beaucoup en avance sur l'année dernière ; la germination en terre n'en sera que meilleure. Les regains sont bons. En somme, autonomie excellent et qui fait présager des meilleurs résultats pour l'année 1908-1909.

Bibliographie
LE BON JOURNAL
Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 25 octobre 1908.
Daniel Lesueur : Mortel secret. — H. de Balzac : Le lys dans la vallée. — Pierre Calmettes : Histoire et construction des phares (fin). — Constant Amaro : Le sort de Loulette. — Variétés : Notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualité, etc.
Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.
Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.
On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

PARAPLUIE REVEL
3.90-5.90-7.50-10.50-16.50
Supérieurs à l'usage
Dépositaire à CAHORS
M^{me} LADEVEZE, Grand Bazar du Lot.
PROPRIÉTÉ À VENDRE
à Terre-Rouge
en terre labourable
Eau, agrément et rapport
Ecrire pour visiter, à M. VIGOUROUX, pharmacien à Castelfranc.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Société scolaire de tir. — MM. les membres honoraires de la société, ainsi que les amateurs, sont informés que les épreuves de tir 1908-1909 seront reprises le dimanche prochain 25 octobre, et tous les dimanches suivants, quand la température le permettra, de dix heures à midi.
Les prix des cartons demeurent fixés provisoirement à 0 fr. 25 pour les adultes et à 0 fr. 10 pour les élèves de l'école de 14 ans et au-dessus.
Répression des fraudes. — En exécution de la loi contre les fraudes, M. le

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Société scolaire de tir. — MM. les membres honoraires de la société, ainsi que les amateurs, sont informés que les épreuves de tir 1908-1909 seront reprises le dimanche prochain 25 octobre, et tous les dimanches suivants, quand la température le permettra, de dix heures à midi.
Les prix des cartons demeurent fixés provisoirement à 0 fr. 25 pour les adultes et à 0 fr. 10 pour les élèves de l'école de 14 ans et au-dessus.
Répression des fraudes. — En exécution de la loi contre les fraudes, M. le

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Société scolaire de tir. — MM. les membres honoraires de la société, ainsi que les amateurs, sont informés que les épreuves de tir 1908-1909 seront reprises le dimanche prochain 25 octobre, et tous les dimanches suivants, quand la température le permettra, de dix heures à midi.
Les prix des cartons demeurent fixés provisoirement à 0 fr. 25 pour les adultes et à 0 fr. 10 pour les élèves de l'école de 14 ans et au-dessus.
Répression des fraudes. — En exécution de la loi contre les fraudes, M. le

Bulletin Financier
23 octobre.
Les nouvelles qui parviennent d'Orient sont aujourd'hui nombreuses et contradictoires. Aussi le marché se montre-t-il faible et hésitant au début de la séance. On est un peu meilleur en clôture.

MARCHÉ DE LA VILLETTE
Jeudi 22 Octobre 1908

ESPÈCES	ENTRÉES au Marché	Animaux vivants restant à l'abattoir	REVENUS		
			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.615		0,85	0,82	0,76
Vaches.....	819	524	0,86	0,78	0,72
Taureaux....	163		0,75	0,70	0,66
Veaux.....	1.453	162	1,20	1,10	1,00
Moutons....	15.786	2.503	1,10	1,05	1,00
Porcs.....	5.279		0,56	0,54	0,50

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises, grâce à une meilleure température. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

LE BON FUMEUR
NE VEUT PLUS FUMER
d'autre Papier à Cigarettes
QUE LE
Zig-Zag
GOMME
NON GOMME
et BOUT LUSTRE
Le Zig-Zag se vend exclusivement dans les débits de tabac
FUMEURS, EXIGEZ-LE PARTOUT!

LES MONTRES JUST
(MARQUE FRANÇAISE)
ELLE DONNE L'HEURE JUSTE
Bijouterie VERDIER
CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

L. PLAGÈS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Lyon
a l'honneur d'informer le public, qu'il a ouvert son cabinet dentaire, situé boulevard Gambetta, 91 (maison du Crédit Lyonnais), depuis le 10 Octobre.
MALADIES de la BOUCHE et des DENTS
Prothèse dentaire
Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Atelier de Tapisserie
JEAN MISPOULIÉ
TAPISSIER
EX-OUVRIER DE M. CAPMAS
11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

SOUDURE AUTOGENE
Soudure de fers, fonte, cuivre, bronze, avec la soudure autogène, soudure des brides, bouchage des fissures, rabotage des tuyaux et pièces diverses. Bouchage des trous dans les pièces coulés. Confection de réservoirs pour hautes pressions. Recharge des coussinets en bronze. Soudure de pièces cassées de toutes sortes.

MACHINES AGRICOLES
Recharge d'arbres mécaniques grippés
Vente de machines d'occasion
A VAPEUR
BATTEUSES DE TOUTES FORCES
Charrues Bravant
S'adresser à M. PONS Fils, mécanicien à St-Pierre-Lafeuille (Lot).

PÂTE L. STEINER
Attire et TUE
RATS
SOURIS, CAFARDS
Toutes Pharmacies et Drogueries

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

Chemin de fer d'Orléans
FÊTE DE LA TOUSSAINT
 Dimanche 1^{er} Novembre 1908

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Mercredi 28 Octobre au dernier train du Mercredi 4 Novembre, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. 1^{er} 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

RELATIONS RAPIDES
Entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres stations thermales du Sud-Ouest.

Voitures directes : Sleeping-car, Lits-toilette, Compartiments-couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, a mis en marche, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau train rapide quotidien, premières et deuxième classes, partant de Paris Quai-d'Orsay à 7 heures 40 soir, arri-

vant à Bordeaux à 3 heures 43 matin, à Biarritz à 7 heures 21, à Dax à 6 heures 15, à Pau à 7 heures 53, à Lourdes à 8 heures 58, à Bagnères-de-Bigorre à 10 heures 17.

Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 heures 40 soir, de Lourdes à 5 heures 3, de Pau à 5 heures 53, de Dax à 7 heures 44, de Biarritz à 6 heures 15, de Bordeaux à 10 heures 30, et arrive à Paris Quai-d'Orsay à 7 heures 58 matin.

LA KABILINE
 Véritable teinture des Ménages
 POUR TEINDRE SOI-MÊME
 et rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE
 Adoptée par les Personnes économistes

LA KABILINE
 Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
 Le Paquet : 40 Centimes

A Vendre
 POUR CAUSE DE SANTÉ
LAITERIE BRETONNE
 située à St Georges. S'adresser à M. ARNAUDET rue St Georges 12

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ
 de capitalisation demande Directeurs et Agents partout où elle n'est pas représentée. Ecrire : M. SICRE, Insp. général, 121, cours d'Albret, Bordeaux.

QUI TOUSSENT
 et jote de ceux qui ne toussent pas

ARRACHE-RHUME
 à la pâte de réglisse
 PRÉPARÉE PAR DUPUIS & WATTEL

CONSOMMÉS à Nancy (France) sont en vente PARTOUT
 Dans maisons de gros en boîtes d'un kilo

A. WILCKEN
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Grande Pharmacie
 DE LA **Croix-Rouge**
 Boulevard Gambetta (en face le Théâtre)
CAHORS
 La mieux approvisionnée
 Le meilleur marché

Si vous voulez avoir
des PORCS
 GROS, GRAS, ROSES,
 Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien.
 La poudre Américaine du Dr Jacob

Prix de la boîte 1 fr. 25
 DEPOT A CAHORS :
 pharmacie ARTIGUE
 A PRAYSSAC :
 pharmacie DU VERDIER
 DEPOT pour le GROS :
 pharmacie VIGOUROUX
 A CASTELFRANC

L. MAURY
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
 Successeur de BAKEN
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 87
LE DÉPUTÉ D'ARCIS
 Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

Lettres édifiantes

CHAPITRE XXII
 La matinée d'un ministre

— Il ajouta, reprit Franchessini, qu'on ne le comprenait pas, qu'on l'esquintait, un souvenir de sa langue d'une autre époque, à de pures naïvetés ; qu'il se sentait, qu'il y avait en lui des qualités puissantes, faites pour se montrer dans une sphère plus élevée ; que, d'ailleurs, il avait dressé quelqu'un pour le remplacer, qu'enfin il fallait que je vous visse, que, député maintenant, j'avais la parole et devais vous faire comprendre la portée possible de votre refus.

— Mon cher, répondit vivement Rastignac, je vous dirai, comme en commençant cette conversation, que c'est un insensé, et que jamais les fous ne m'ont fait peur, pas plus les gais que les furies.

— Je vous avais que, moi-même, je

voyais bien des difficultés à sa prétention. Tâchant pourtant de le calmer, je lui promis de vous voir, l'engageant à remarquer seulement que c'était une affaire où il ne fallait rien brusquer ; et le fait est que, sans une circonstance toute particulière, de bien longtemps peut-être je ne vous en eusse dit un mot.

— Et cette circonstance ? demanda le ministre.

— Hier matin, répliqua le colonel, à son arrivée d'Arcis-sur-Aube, j'ai eu la visite de Maxime...

— Je sais, répondit Rastignac : il m'a parlé de cette idée, quelque chose qui n'a pas le sens commun. Ou l'homme sur lequel il veut lâcher votre dogue a une valeur, ou il n'en a pas. S'il n'en a pas, il est parfaitement inutile d'employer un instrument dangereux et suspect pour neutraliser ce qui n'existe pas. Si, au contraire, nous avons affaire à un homme de tribune, il a, dans la tribune d'abord et dans les journaux ensuite, tout ce qui est nécessaire, non-seulement pour parer les coups fourrés que nous pourrions lui porter, mais encore pour les retourner contre nous. Règle générale : dans un pays de publicité effrénée comme le nôtre, partout où apparaît la main de la police, fût-ce même pour dévoiler la plus honteuse des turpitudes, on est sûr que l'opinion crie haro au gouvernement. Elle fait comme

cet homme devant lequel on chantait un air de Mozart, pour lui prouver que Mozart était un grand musicien. Vaincu par l'évidence : C'est possible, finit-il par dire au chanteur, que Mozart soit un grand musicien ; mais vous, mon cher, vous pouvez vous flatter d'être furieusement enrhumé !

— Mon Dieu ! répondit Franchessini, il y a bien du vrai dans votre remarque ; mais l'homme que Maxime voudrait démasquer peut n'être qu'une médiocrité, qui, sans être capable de se fendre avec toute la puissance que vous supposez, pourrait néanmoins vous tracasser beaucoup ; tous vos adversaires les plus dangereux ne sont pas des géants de parole.

— La vraie valeur de votre nouveau collègue, j'espère la savoir tout à l'heure, répondit Rastignac, dans un endroit où je crois pouvoir me promettre d'être mieux renseigné que du côté de monsieur de Trailles. Dans cette occasion, il s'est laissé jouer sous jambe et essaye de compenser par de la passion ce qui lui a manqué en habileté. Quant à votre cauchemar, que, dans tous les cas, je n'emploierais pas pour ce qu'a rêvé Maxime, comme il ne paraît pas inutile, au moins au point de vue particulier de vos relations, de lui répondre quelque chose, je lui dirais : voyons l'ait Franchessini annonçant un redoublement d'attention.

— Eh bien ! je lui dirais que, sans

parler de son passé judiciaire, qui, aussitôt qu'il se mettrait sur la brèche politique, pourrait l'exposer à des avanies atroces, dont nous aurions inévitablement le contre-coup, il a, dans sa vie, de certains souvenirs déplorables...

— Des souvenirs seulement, répondit Franchessini ; vous sentez bien qu'en se présentant devant vous, il voulait venir, ayant fait peau neuve.

— Je sais tout, répliqua Rastignac ; vous imaginez bien qu'il n'est pas seul dans Paris à faire de la police. Je me suis informé, après sa visite, et j'ai su que, depuis 1830, époque où il a été placé à la tête de la police de sûreté, il a donné à sa vie une allure exactement bourgeoise, à laquelle je ne ferais même qu'un reproche, celui de le déguiser trop.

— Pourtant, reprit le colonel.

— Il est riche, reprit Rastignac ; il a douze mille francs d'appointements, les trois cent mille francs qu'il a recueillis dans la succession du Lucien de Rubempré, plus le produit d'une fabrique de cuirs vernis, qu'il a établie du côté de Gentilly et qui rend beaucoup. Sa tante, Jacqueline Collin, avec laquelle il fait ménage commun, s'occupe toujours d'affaires un peu véreuses, où elle recueille nécessairement de très beaux bénéfices, et j'ai de fortes raisons de croire que tous deux ont joué avec bonheur à la Bourse. Que diable ! mon cher,

avec tout cela on se récrépit et l'on purge sa contumace. Dans le siècle où nous vivons, le luxe est une force ; par là, sans doute, on ne s'acquiert ni la considération ni le respect, mais, ce qui leur ressemble beaucoup, on s'en ménage les apparences. Mettez donc à pied ou dans une mansarde de certains hommes d'Etat ou de finances que je pourrais vous nommer ; mais, dans les rues, les polissons courraient après eux et les traiteraient comme des gens ivres ou des Turcs de carnaval ! Eh bien ! votre homme, qui, pour ne pas tremper dans la boue, aurait besoin de monter sa vie sur quelque piédestal, n'a trouvé rien de mieux que de la transporter brusquement à son pôle opposé. Tous les soirs, dans un café situé près de la Préfecture, au bas du pont Saint-Michel, il fait bourgeoisement sa partie de dominos, et le dimanche, dans la compagnie de petits commerçants retirés, il va philosophiquement passer sa journée à une bicoque qu'il a achetée non loin du bois de Romainville, dans les prés Saint-Gervais ; là, il cherche le dahlia bleu, et parlait, l'an passé, de couronner une rosière ! Tout cela, mon cher colonel, est trop bucolique pour le mener à la manutention de la police politique. Qu'il se dérange un peu, ce vertueux Germeuil ! qu'il jette de l'argent, qu'il donne à dîner, le bourreau, si l'envie lui en prenait, aurait des dineurs !

— Je suis de votre avis, dit Franchessini. Je crois que, de peur d'attirer l'attention, il se pelotonne un peu trop sur lui-même.

— Qu'il se développe, au contraire, et puisqu'il veut toucher aux affaires, qu'il trouve un moyen honnête de faire parler de lui. Croit-il, en quelque coin qu'il se cache, que la presse n'ira pas le chercher ? Qu'il fasse comme les nègres : ceux-là ne pensent pas à se blanchir ; mais ils ont la passion des couleurs voyantes, se vêtissent d'habits rouges, dorés sur toutes les coutures. Moi, à sa place, je sais bien comment je m'y prendrais : afin de me débarbouiller à fond, je chercherais une femme de théâtre, bien notoire, bien apparente, bien en vue. Je ne dis pas que je me ruinerais, mais j'aurais l'air de me ruiner pour elle, me donnant ainsi le semblant d'une de ces passions forcées pour lesquelles le public, quand il ne se montre pas sympathique, est au moins toujours indulgent. Au compte de cette idole, je mettrais tout mon luxe ; on ne viendrait pas chez moi, on viendrait chez elle. Grâce à ma maîtresse, je me ferais confier à ma table, et, parmi mes convives, me créerais peu à peu des relations.

(A suivre)

Imprimerie A. Coueslant
 1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
 du Lycée Fénélon et du Lycée Molléro
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
 Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS